

résidences

2 Editorial

2 Quoi de neuf

- Olonne-sur-Mer : pose de 1^{ère} pierre
- Grosbreuil : Inauguration du pôle santé
- Longèves : pose de la 1^{ère} pierre d'une maison de vie

3 Clés en main

- Remises de clés du trimestre écoulé.

4 Zoom sur...

- Les gestes économes et écologiques

6 Informations travaux

- Réhabilitation de la résidence les Nouettes à Belleville-sur-Vie
- Réfection des installations électriques des parties communes
- Programme de démaillage

7 Infos locataires

- Election des représentants des locataires
- Vivre en bon voisinage
- Régularisation des charges
- Expérimentation du compostage
- Enquête de satisfaction

8 Tranche de vie

- Mme ARNAUD à l'honneur



Comme de nombreuses résidences réhabilitées chaque année par Vendée Habitat, la résidence les Nouettes à Belleville-sur-Vie a bénéficié de travaux qui se sont achevés l'été dernier. Alliant performance énergétique et esthétique, les 40 logements ont fait peau neuve illustrant la volonté de l'office d'améliorer le confort et le cadre de vie de ses locataires.

Bien que la situation économique soit encore fragile, Vendée Habitat affiche toujours la même volonté de poursuivre sa politique de développement de son offre locative dans le département en s'appuyant sur le partenariat avec les collectivités locales et les élus locaux. L'office affirme, en ce sens, son engagement à offrir un logement de qualité, durable et abordable financièrement pour tous.

Nous consacrons un effort important pour renforcer la performance énergétique de nos logements que ce soit lors des constructions neuves ou des réhabilitations. L'objectif de nos investissements est double puisqu'ils permettent véritablement de soutenir l'économie locale et qu'ils visent à réduire les charges énergétiques pour les locataires.

L'isolation est par exemple renforcée et les modes de chauffage sont adaptés selon les situations. Je vous rappelle qu'en moyenne, nos logements sont 25% plus performants que le parc résidentiel français.

De son côté, le locataire a la possibilité d'agir directement sur la part de la facture liée aux consommations énergétiques, à travers son comportement au quotidien. Eau, électricité, chauffage, ... Il dispose d'une marge de manoeuvre pour réduire ses dépenses énergétiques. Le dossier central de Résidences apporte un éclairage sur les gestes écologiques et économiques dans le logement.

Notre rôle est aussi d'accompagner le locataire tout au long de son parcours résidentiel dans nos logements et d'apporter quelques conseils d'occupation. En cela, notre organisme a le souci d'améliorer sans cesse la qualité de service rendu aux locataires.



Gérard VILLETTE
Président de
Vendée Habitat
Vice-Président
du Conseil Général
de la Vendée

Olonne-sur-Mer : Pose de la 1^{ère} pierre de "la Belle Olonnaise"

Le 12 juillet dernier, la première pierre de la résidence "La Belle Olonnaise" a été posée en présence des élus et des partenaires du projet. Le Groupe Milcendeau Immobilier assure la construction de 29 logements parmi lesquels 6 sont acquis par l'office en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) pour un usage locatif social. Cette réalisation est exemplaire en terme de mixité sociale, puisqu'elle prévoit la construction de 23 logements destinés à l'accession à la propriété et à l'investissement locatif. Cette opération permet à Vendée Habitat de continuer à développer sa présence sur le littoral et ainsi d'apporter une réponse à



la demande locative très importante sur ce secteur. ■

Grosbreuil : Inauguration du pôle santé



L'inauguration du pôle santé de Grosbreuil qui s'est tenue le 13 septembre dernier marque la diversité des constructions de Vendée Habitat. Parallèlement, 2 logements

locatifs destinés au maintien à domicile des personnes âgées ont été construits.

Cette maison médicale a été conçue pour accueillir 2 médecins, un kinésithérapeute, une infirmière et des espaces consacrés aux services.

C'est la 3^{ème} réalisation de ce type réalisée par l'office sur le département. Ces pôles santé ou maisons médicales pluridisciplinaires ont pour but de maintenir un service médical de proximité.

D'autres maisons de santé sont en projet sur le département (Bournezeau, Aubigny par exemple). ■

Longèves : une maison de vie à l'été 2011

La pose de la première pierre de la future maison de vie de Longèves s'est déroulée le 21 septembre dernier, en présence de nombreux élus et partenaires du projet.



Cette structure de plain-pied, accessible aux personnes à mobilité réduite, sera composée de 24 studios. Une unité de vie comprendra des espaces consacrés aux services : bureaux, salle de vie, salles des familles et de réunion, etc... À proximité seront également construits deux logements de type III, en maintien à domicile des personnes âgées. ■



clés en main...

Au 30 septembre 2010, 13 093 logements constituent le parc locatif de l'Office Public de l'Habitat de Vendée. Remises de clés du trimestre écoulé...



BELLEVILLE-SUR-VIE
Résidence Les Embruns
3 logements



MOUTIERS-LES-MAUXFAITS
Résidence L'Espéranto
4 logements



GROSBREUIL
Résidence du Poneau
2 logements en maintien à domicile



TIFFAUGES
Résidence des Erondes
4 logements



BAZOGES-EN-PAREDS
Résidence le Loing
4 logements en maintien à domicile



FOUGERE
Résidence Saint-Martial
4 logements

mais aussi...

SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY : Résidence l'Eau Vive (6 logements)

...

Le parc de Vendée Habitat est en moyenne 25% plus performant que le parc résidentiel français puisqu'il consomme environ 180 kWh/m²/an contre 240 au niveau national¹ (certains logements ont une étiquette énergétique classe B - cf photos ci-dessous). En dépit des investissements consentis par l'office, le locataire a les moyens, via des gestes simples, de réduire sa consommation énergétique. En voici quelques-uns...

Les gestes économiques et écologiques



Résidence Tino Bonin à Chantonay



Résidence Les Mulons aux Sables d'Olonne

Une tendance s'observe depuis les années 1990 selon les statistiques du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer. On constate une baisse régulière de la consommation d'énergie pour le chauffage liée à un renforcement de la performance énergétique des logements et une hausse continue de la consommation d'électricité pour des usages domestiques du fait de la progression des équipements électroménagers, multimédias, ...

En moyenne, le budget consacré à l'énergie domestique atteignait près de 600 € par an et par personne en 2006 (source ADEME et INSEE).

Il est possible au quotidien de maîtriser l'énergie et de réduire sa facture énergétique en effectuant quelques gestes simples.

LE CHAUFFAGE

Les températures idéales dans les pièces sont les suivantes :



- 19°C dans le séjour, la cuisine, le hall d'entrée et les WC,
- 16°C dans les chambres à coucher,
- 21°C dans la salle de bains.

Sachez que chaque degré supplémentaire entraîne une surconsommation d'environ 7%.

Vous pouvez ainsi économiser plusieurs dizaines d'euros par an en baissant la température de votre chauffage.

L'ÉCLAIRAGE

Le remplacement des ampoules à incandescence par des lampes basse consommation ou fluocompactes per-

met de faire de réelles économies. Malgré un prix d'achat plus élevé, elles consomment 5 fois moins d'électricité et durent 6 à 8 fois plus longtemps.



A titre d'exemple, remplacer 5 ampoules classiques de 100 W par 5 fluocompactes de 20 W permet de réaliser une économie de 66 € à 88 € sur leur durée de vie.

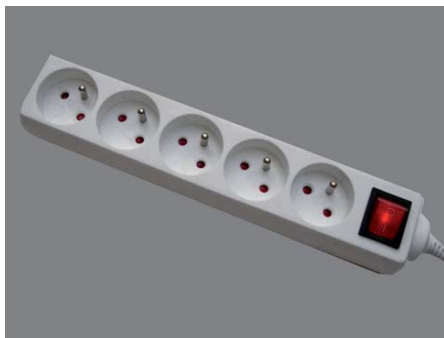
Sachez également que les lampes halogènes sont très consommatrices d'électricité. Leur utilisation est donc à éviter.

¹ ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie)

zoom sur...

LA VEILLE DES APPAREILS ELECTRIQUES

Multimédia (TV, lecteur DVD, ...), appareils électroménagers sont branchés 24H/24 et sont consommateurs d'énergie même lorsqu'ils ne fonctionnent pas.



Couper les veilles en branchant vos appareils sur une multiprise à interrupteur peut engendrer **une économie comprise entre 30 € et 60 € par an.**

LE RÉFRIGÉRATEUR

La production de froid utilise beaucoup de ressources électriques. En dégivrant régulièrement votre réfrigérateur, vous évitez une surconsommation comprise entre 5% et 30% de votre matériel.

Sachez également que la température moyenne de votre réfrigérateur est de 4°C. Elle varie selon les compartiments. Pas la peine de mettre une température trop froide car en baissant la température d'1°C, le frigo consomme 5% d'énergie en plus.

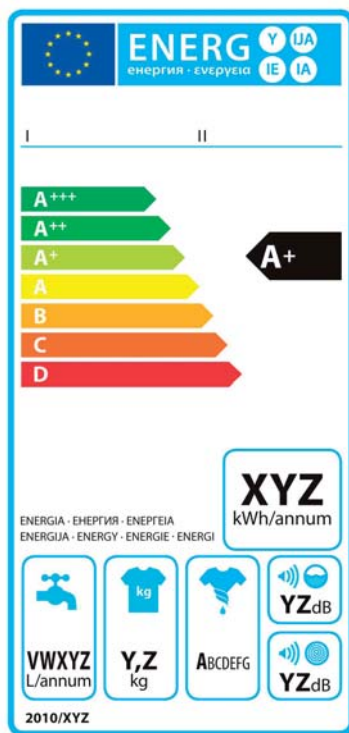
Dégivrer régulièrement, dépoussiérer les grilles de l'échangeur (au dos du frigo), laisser refroidir les aliments avant de les ranger au frais, ... peuvent vous faire **économiser quelques dizaines d'euros par an.**

LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

En achetant un appareil électroménager performant grâce aux étiquettes énergie A, A+, A++, vous pouvez diviser votre consommation d'énergie par 3.

En prenant l'habitude d'utiliser la touche ECO de son lave-vaisselle, de laver son linge à basse température (40°C au lieu de 60°C) lorsque cela est possible ou de limiter l'utilisation du sèche-linge, la consommation d'énergie peut être réduite très nettement.

Le mode d'utilisation des appareils électroménagers gourmands en électricité est un poste non négligeable d'économies qui peut atteindre **180 € par an.**



L'EAU

L'eau est une ressource rare qui représente un budget conséquent pour les ménages puisqu'il est lié à la fois à la consommation d'eau utilisée et à la fois à l'énergie nécessaire pour la chauffer. Le gaspillage d'eau, et en particulier d'eau chaude, est donc à éviter pour faire de réelles économies.

Parmi les gestes à adopter : prendre une douche plutôt qu'un bain, ne pas laisser couler l'eau inutilement pour la vaisselle, la toilette, installer des réducteurs de débit (mousseur), ...



Le gain financier pour un ménage qui prend une douche (50 l.) plutôt qu'un bain, à raison d'une douche par jour pendant 1 an, **peut attendre environ 400 € par an** (160 € d'économie sur l'eau et 240 € d'économie pour le chauffage).

Sachez que la consommation d'eau moyenne est d'environ 40 m³ par personne et par an. Et vous, combien consommez-vous ?

L'AÉRATION DE VOTRE LOGEMENT

La qualité de l'air intérieur est très importante étant donné le temps passé dans les espaces clos (logement, bureau, ...). Il faut donc veiller à assurer une bonne aération, sans gaspiller trop de chaleur, en ouvrant ses fenêtres, radiateurs fermés, pendant quelques minutes par jour. L'aération du logement permet de renouveler l'air, d'évacuer les odeurs, d'éliminer les excès d'humidité, ...

Il faut également savoir que d'autres domaines peuvent être des sources d'économie : le transport, le tri des déchets, ...

Sans bouleverser la vie quotidienne de chaque ménage, ces quelques gestes simples permettent de réduire sensiblement sa facture énergétique tout en limitant l'impact sur la planète.

Les données et exemples ci-contre sont extraits d'études et de guides provenant de divers organismes : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, ADEME, INSEE, CREDOC, Défi pour la Terre et sont fournis à titre indicatif.



Réhabilitation de la Résidence les Nouettes à Belleville-sur-Vie

La résidence les Nouettes à Belleville-sur-Vie construite en 1968 et qui comporte 40 logements vient de bénéficier d'une réhabilitation extérieure complète. Retour en détail sur ces travaux...

Débutée début janvier, la réhabilitation extérieure de la résidence les Nouettes à Belleville-sur-Vie s'est achevée à la fin du mois de juillet.

L'objectif de cette réhabilitation était double. Les travaux ont permis d'offrir une cure de rajeunissement au bâtiment et de renforcer les performances énergétiques de la résidence afin de diminuer les charges de chauffage.

Les travaux ont consisté en :

- la pose d'une vêtue pour renforcer l'isolation thermique par l'extérieur,
- le remplacement des garde corps des balcons,
- une peinture des parties visibles de béton,
- le remplacement des portes de garage.

Vendée Habitat remercie l'ensemble des locataires pour leur compréhension durant les travaux. ■



informations travaux

Programme de démoussage

Le programme de démoussage des toitures et des façades a débuté à la fin du mois d'août sur certaines résidences de Vendée Habitat. 39 résidences réparties sur tout le département sont concernées par ces travaux (Sadi Carnot à la Roche-sur-Yon, Marceau Bretau à Fontenay-le-Comte, ...).

Un produit curatif et préventif est appliqué sur les façades et toitures afin de faire disparaître et retarder l'apparition de mousse. Ce programme d'entretien prévoit le traitement de 355 logements individuels et 467 logements collectifs, soit une surface totale de 65 862 m².

La fin des travaux, réalisés par l'entreprise Net 85, est prévue pour le début du mois de décembre. ■



Réfection des installations électriques des parties communes

Vendée Habitat procède actuellement à l'amélioration des installations électriques des parties communes de son parc locatif sur 39 résidences (résidence Armand Garreau à la Roche-sur-Yon, résidence Saint Christophe du Bois à La Chataigneraie par exemple).

Les travaux ont pour but d'améliorer la sécurité des parties communes et de favoriser les économies d'énergie grâce à la réfection des tableaux électriques, le remplacement des globes et la mise en place d'ampoules basse consommation.

Débutés en septembre, les travaux sont prévus pour une durée de 10 mois. ■

Passage à la TNT dans le Sud Vendée

Le 19 octobre prochain, le secteur du Sud Vendée va basculer à la Télévision Numérique Terrestre. L'office a pris en compte ce changement en équipant tous ses immeubles collectifs d'un dispositif permettant la réception de la TNT. Nous vous rappelons tout de même que les locataires non équipés en matériel de réception TV compatible TNT ne pourront plus recevoir les chaînes de télévision.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer les branchements ou les réglages, vous voudrez bien vous rapprocher d'un professionnel de l'audio-visuel qui saura vous renseigner. Plus d'informations au 0970 818 818 ou sur www.tousaunumerique.fr ■



Élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des organismes Hlm le 1^{er} décembre 2010

Comme annoncé dans le précédent numéro de Résidences, les élections des représentants des locataires auront lieu le mercredi 1^{er} décembre.

Cette année, les locataires auront la possibilité de voter soit par correspondance (version papier), soit par Internet. Le matériel de vote sera adressé à compter du 17 novembre. Il s'agit d'un courrier expliquant la procédure de vote et comprenant les listes de candidature et leur profession de foi.

Le vote par correspondance

Après avoir consulté la liste des candidats et les professions de foi, vous détacherez l'étiquette adhésive corres-

pondant à votre choix et la collerez sur le bulletin de vote. Ensuite, vous détacherez le bulletin de vote (carte T) que vous déposerez, sans l'affranchir, dans une boîte aux lettres La Poste avant le 1^{er} décembre. Aucun bulletin ne devra être déposé au siège, en agence ou auprès d'un gardien.

Le vote par Internet

En vous connectant au site sécurisé <http://vendeehabitat.smartvotation.com>, vous vous munirez de votre identifiant

et de votre mot de passe contenu dans votre matériel de vote et pourrez ainsi voter en ligne.

Votre vote électronique devra avoir lieu avant le 1^{er} décembre minuit. ■



Vivre en bon voisinage

En logement collectif ou en individuel, les comportements quotidiens de chaque locataire ont sans conteste un impact sur la qualité de vie en collectivité. Il est important que chacun observe des règles de bon sens et respectueuses tant vis-à-vis de ses voisins que du travail effectué par les agents de proximité de Vendée Habitat. Vous pouvez contribuer, par des gestes simples, à rendre votre environnement et celui de ceux qui vous entourent, plus agréable.

Cela passe d'abord par le respect des espaces extérieurs et des parties communes.

Les déchets, même petits (papiers,

mégots de cigarettes...), peuvent mettre des années à se dégrader. Savez-vous qu'un chewing-gum met 5 ans à disparaître ?... Les poubelles, le tri et les déchetteries sont mises à votre disposition, utilisez-les !

Les espaces verts ne doivent pas devenir le lieu des déjections animales. Mais cela passe aussi par la préservation de son intérieur. Pour éviter les canalisations bouchées, ne jetez pas d'objets ou autres déchets (couches, serviettes, ...) dans vos toilettes ou canalisations.

La liste est longue, c'est donc à chacun d'y mettre un peu du sien ! ■

Régularisation des charges 2009

La régularisation des charges a été réalisée au mois de mai 2010 avec une incidence sur les avis d'échéance de juin 2010. Vendée Habitat reverse le trop-perçu au locataire si les provisions versées par ce dernier sont supérieures aux dépenses réelles (chauffage, entretien courant, ...). Dans le cas contraire, l'office demande un complément.

Cette régularisation a touché 7 676 logements répartis sur 187 résidences et chaque locataire concerné a reçu son décompte individuel. Dans la quasi-totalité des cas, Vendée Habitat a reversé aux locataires un trop-perçu. ■

Expérimentation de compostage

Le Sycodem Sud Vendée, syndicat de collecte des déchets ménagers, mène actuellement une expérimentation d'amélioration du tri par la mise en place de composteurs aux bâtiments A et B de la résidence des Moulins Liot à Fontenay-le-Comte. Elle a pour but de réduire le tonnage d'ordures ménagères.

Ainsi, chaque locataire a reçu un

bio-seau dans lequel il dépose ses déchets dégradables (restes de repas, épluchures, marc de café, ...). Une fois plein, le locataire vide son bio-seau dans le composteur et ajoute du broyat de déchets verts pour activer le compostage et limiter les nuisances. Après maturation, les locataires disposent de compost nécessaire pour la plantation de jardinières. ■

Enquête de satisfaction

La société FYM a effectué une enquête de satisfaction par téléphone du 23 septembre au 5 octobre. Vous avez été 1.333 locataires à avoir répondu aux questionnaires. Les résultats seront publiés dans un prochain numéro après traitement de l'enquête.

Nous vous remercions pour votre participation. ■

tranche de vie...



“ C’est dans l’intimité de son salon, au milieu de papiers, tissus, cartons, outils ... et tout ce qui lui sert pour ses créations que nous a aimablement accueilli Nicole ARNAUD, résidente à Sadi Carnot à La Roche-sur-Yon depuis 12 ans, pour nous parler de sa passion...le scrapbooking ! ”

LE SCRAPBOOKING : DE LA CRÉATIVITÉ AVANT TOUT

Le scrapbooking, loisir créatif venu des Etats-Unis, fait son apparition en France depuis quelques années. Cet art créatif consiste à mettre en scène les photographies d’un album photo, en le personnalisant au gré de son imagination. Toutes les matières sont alors utilisables : tissus, cartons, papiers, rubans... surtout beaucoup de récupération.

Pour Nicole, tout commence au moment où elle hérite d’une œuvre de broderie réalisée par sa grand-mère en 1917. « J’étais adolescente et ne voyais pas ce que je pouvais en faire. C’est seulement quelques années plus tard, alors maman, que je me suis dit : « mais que restera t-il de toi après ? ». Ma passion pour les arts créatifs a débuté comme ça ». Pendant des années, Nicole exerce le métier de secrétaire de direction, et ne se met à la broderie que quand elle en trouve le temps en rentrant chez elle. « Un jour, ma sœur m’a fait découvrir le scrapbooking et j’ai eu un coup de cœur pour cette activité. J’ai donc arrêté il y a 5 ans mon métier pour me



Petite boîte

former au scrapbooking ». Depuis, Nicole est scrapeuse et démonstratrice pour une grande marque américaine spécialisée dans le scrapbooking.

LA CRÉATIVITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

Cette passion regroupe différents domaines tels que la photographie, la calligraphie, la peinture, la craie, la couture, la broderie...

Nicole sait tout faire de ses doigts, et sa passion s’élargit ainsi à d’autres domaines : création de cartes postales, de boîtes à dragées, de cadres... « Je travaille actuellement sur des faire-part de naissance et je vais bientôt commencer à m’occuper des cartes de vœux et ballotins de chocolats de Noël ». Mais ses réalisations ne sont destinées qu’à ses proches. « Je mets beaucoup de moi-même, de sensibilité dans mes créations.... J’en fais profiter ma famille surtout. Et je partage aussi cette passion commune avec mes sœurs ! ».

Quand on lui parle de projets, cette rochelaise d’origine rêve d’un atelier avec vue sur mer, où elle pourrait, en compagnie

de sa famille et sous l’œil attentif de son chien Yoda et de son petit chat Booh, se mettre à la peinture sur toile, art qui l’a toujours attirée... « Peut-être à ma retraite ! » conclut-elle. ■



Un page de scrapbooking avec Journaling*

*Le Journaling consiste à décrire sur la page de scrapbooking ce que l’on a créé



Réalisation de cartes

VENDÉE HABITAT
28, rue Benjamin Franklin - BP 45
85002 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél. 02 51 09 85 85
communication@vendeehabitat.fr
www.vendeehabitat.fr

Directeur de la publication
Gérard VILLETTE

Conception & Rédaction
Service Communication

Impression
Imprimerie Boutet

ISSN : 1951-9923
 Dépôt légal octobre 2010